

SOCIETE GENERALE

Société Anonyme au capital de 930.492.767,50 €
Siège social : 29, boulevard Haussmann – 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mai, à seize heures, les actionnaires de SOCIETE GENERALE se sont réunis en Assemblée générale mixte de Société Générale au CNIT Forest, 2, Place de la Défense, 92092 Puteaux, sur première convocation du Conseil d'administration faite par avis publié le 22 avril 2026 dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n°48 et dans le Journal d'Annonces Légales « Les Petites Affiches » sous référence L0227741. L'avis de réunion prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce a été publié dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n° 31 du 13 mars 2026.

L'arrêté de la feuille de présence a été valablement complété et signé.

La Présidence est assurée par Monsieur Lorenzo BINI SMAGHI, Président du Conseil d'administration qui déclare la séance ouverte et procède aux formalités d'ouverture de l'Assemblée.

-----/-----

Pour la constitution du bureau, sont appelés comme Scrutateurs les deux actionnaires désignés par le Conseil d'administration parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote et acceptant cette fonction, à savoir Madame Héloïse COURAULT, représentant BNP Paribas Asset Management et Monsieur Jordi DEBRULLE, représentant Amundi Asset Management S.A.

Monsieur Patrick SUET, Secrétaire du Conseil d'administration, est désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués selon les procédures légales et réglementaires :

- Monsieur Guillaume MABILLE, pour le cabinet KPGM SA ;
- Messieurs Emmanuel BENOIST et Ridha Ben CHAMEK, pour le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit.

Il est tenu à disposition des actionnaires sur le bureau de l'Assemblée les documents usuels, dont la liste s'affiche en séance. Les documents et renseignements légaux constituant la documentation préalable à l'Assemblée, et dont la liste s'affiche également en séance, ont été régulièrement mis en ligne sur le site de SOCIETE GENERALE et adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège administratif de SOCIETE GENERALE.

-----/-----

Le Président propose alors de passer au vote et annonce un quorum de 64,99% correspondant à 474 425 564 actions pour 30 927 actionnaires présents ou représentés.

-----/-----

Résolutions

Quatorzième résolution (Ratification de la cooptation de Mme Laura Barlow en qualité d'administratrice et renouvellement de son mandat).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide ratifier la cooptation en qualité d'administratrice de Mme Laura Barlow, en remplacement de Mme Béatrice Cossa-Dumurgier, démissionnaire et :

- si la vingt-septième résolution soumise au vote de la présente Assemblée générale est adoptée, décide :
 - que la durée initiale de son mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée ;
et
 - de renouveler en qualité d'administratrice Mme Laura Barlow pour une durée de 4 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
- si la vingt-septième résolution soumise au vote de la présente Assemblée générale n'est pas adoptée, décide que la durée initiale de son mandat prendra fin à l'issue de la durée du mandat qui restait à courir de Mme Béatrice Cossa-Dumurgier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Quinzième résolution (Nomination de Dame Clara Furse en qualité d'administratrice en remplacement du mandat de M. Lorenzo Bini Smaghi).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Dame Clara Furse en qualité d'administratrice en remplacement de M. Lorenzo Bini Smaghi, dont le troisième mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée.

Le mandat d'administratrice de Dame Clara Furse, d'une durée de 4 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2030 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Seizième résolution (Renouvellement de M. Jérôme Contamine en qualité d'administrateur).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jérôme Contamine.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2030 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Dix-septième résolution (Renouvellement de Mme Diane Côté en qualité d'administratrice).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administratrice de Mme Diane Côté.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2030 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Trentième résolution (Pouvoirs pour les formalités).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts, formalités et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

-----/-----

Résultats en nombre de voix

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
14	Ratification de la cooptation de Mme Laura Barlow en qualité d'administratrice et renouvellement de son mandat	480.812.431	98,60%	6.847.261	1,40%	14.650.373	2,92%
15	Nomination de Dame Clara Furse en qualité d'administratrice en remplacement du mandat de M. Lorenzo Bini Smaghi	481.790.981	98,79%	5.900.838	1,21%	14.618.246	2,91%
16	Renouvellement de M. Jérôme Contamine en qualité d'administrateur	468.716.038	95,88%	20.164.315	4,12%	13.429.712	2,67%
17	Renouvellement de Mme Diane Côté en qualité d'administratrice	462.142.587	94,69%	25.894.774	5,31%	14.272.704	2,84%
30	Pouvoirs pour les formalités	498.433.293	99,73%	1.327.934	0,27%	2.548.838	0,51%

(*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

-----/-----

Pour extrait certifié conforme à
l'original,

Patrick SUET
Secrétaire de l'Assemblée

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick Suet', with a horizontal line above it.